

PROGRAMME DE FORMATION

La transmission à titre gratuit : cas pratiques


2021

La transmission à titre gratuit (donation ou succession) de l'entreprise est une thématique rarement maîtrisée dans son ensemble. Le notaire n'est pas toujours à l'aise avec l'entreprise, l'expert-comptable n'est pas à l'aise avec les libéralités et les règles successorales... et l'ensemble des praticiens ont une pratique parfois hésitante à propos du dispositif Dutreil.

La transmission à titre gratuit se doit d'assurer une efficacité tant du point de vue civil que fiscal.

Dates et Lieux	Le 14 décembre 2021 – Espace Vinci 25 rue des Jeuneurs – 75002 PARIS
Durée	1 jours soit 7 heures
Horaires	9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Type et tarifs	Inter-entreprise : 610€ HT par stagiaire / Abonné Fidnet 540€ HT par stagiaire
Modalités pédagogiques	Présentiel / Etude de cas pratiques
Niveau	Mise à jour des connaissances et perfectionnement
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Public / Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance de la fiscalité des donations et successions Connaissance des grands principes du droit des successions
Accessibilité aux personnes en situation d'handicap	<p>« toutes nos formations sont adaptées aux personnes porteuses d'un handicap ».</p> 



Intervenant

Yasemin BAILLY SELVI

Consultante – Formatrice FIDROIT

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser tous les dispositifs fiscaux en faveur de la transmission d'entreprise.
- Comprendre quels sont les dispositifs juridiques et fiscaux pouvant se combiner entre eux afin de sécuriser et d'optimiser la transmission de l'entreprise à titre gratuit.

Contenu pédagogique

Les stratégies de transmission

- Les libéralités-partage : en ligne directe, en ligne collatérale
- Quelles opportunités patrimoniales offrent la réincorporation civile des donations antérieures ?
- Incidences fiscales
- Les transmissions transgénérationnelles :
- Les libéralités graduelles et résiduelles
- Pour les stratégies de transmission dans le cadre de famille recomposée
- Pour les stratégies de transmission en ligne collatérale
- Les dangers des « fausses » donations-partages
- Dans quels cas faut-il recourir à la renonciation à l'action en réduction ? Comment l'utiliser afin d'améliorer les conditions de transmission ? Mise en œuvre technique de la RAAR.
- Quelles opportunités offrent le cantonnement pour le conjoint ou le légataire ?

Stratégies de transmission appliquées au patrimoine professionnel

- Quelles sont les innovations juridiques de la loi du 23 Juin 2006 en faveur de la transmission d'entreprise familiale ? (Donation-partage de sociétés en présence de tiers, transmission transgénérationnelle...)
- Combinaison des dispositifs de transmissions entre vifs et des dispositions fiscales en faveur de la transmission d'entreprise : comment limiter la pression fiscale sur les droits de mutation à titre gratuit et sur la plus-value professionnelle ?
- Le recours aux holdings de rachat
- Réduire les droits de mutation à titre gratuit : transmission dans le cadre du cercle familial et engagement de conservation (« engagement DUTREIL ») ; utilisation concurrente ou combinée du régime de donations d'entreprise aux salariés (CGI, art 790 A).
- Recourir aux libéralités-partage.
- Les régimes de crédit de paiement des droits : opportunité, mise en œuvre et

difficultés d'application.

- Sécuriser la transmission : utilisation du rescrit, utilité, limite et mise en œuvre de la procédure de contrôle « sur demande »

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr